

Le rappel du pape François sur le mariage

Author : Louis-Mériadec Kercosquer

Categories : [Brèves](#), [Riposte Catholique](#), [Rome](#)

Date : 29 septembre 2014



Lors d'un discours tenu devant les évêques espagnols qui lui rendaient la traditionnelle visite ad limina, le Pape, en plein pendant la tourmente autour de la question des divorcés remariés, et alors que le synode approche à grands pas, a affirmé : « une personne qui s'est mariée à l'église puis qui divorce et se remarie civilement ne peut en aucun cas recevoir la communion eucharistique. Ainsi en a décidé Jésus et aucun pape n'a le pouvoir de modifier cet enseignement. » Il faut à nouveau constater qu'il y a de grandes chances pour que le souverain Pontife ne soit pas le progressiste révolutionnaire que les médias ne cessent de célébrer.

Source: prolurgia.org